

Zeitschrift: Kinema
Herausgeber: Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband
Band: 7 (1917)
Heft: 51

Artikel: Der Kino und der Schulunterricht
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-719670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hat die Zerstörung von Primor verursacht. Und Pierre stirbt, indem er noch Eva empfiehlt, sein Werk und seine liebe Giselle zu beschützen.

Die Ruinen von Primor werden von den Touristen besucht. Obwohl die wissenschaftliche Erklärung des

Dramas festgestellt wurde, bestehen die guten Landleute nichtsdestoweniger auf dem Glauben, dass Primors Vernichtung das Rachewerk des Zauberers Sizine war, und versichern, dass er von Zeit zu Zeit sein höllisches Feuerwerk von neuem beginne.

Der Kino und der Schulunterricht.

Wir haben schon verschiedentlich über dieses Thema geschrieben und freuen uns, heute Gelegenheit zu haben, einen Artikel aus dem in Genf erscheinenden Wochenblatt „Le Socialiste“ aus der Feder von Emanuel Regamey wiederzugeben. Was uns besonders mit Genugtuung erfüllt, ist, dass der Wunsch nach Kinoinstruktionsstunden aus dem sozialistischen Lager fällt, ein Beweis, wie sehr man in diesen Kreisen so hochwertige Erfindung zur Jugendbildung und Jugenderziehung einschätzt. Wir geben nun dem Verfasser das Wort:

Propos d'un citoyen.

Une innovation très intéressante en matière d'enseignement va être expérimentée prochainement à Lausanne. Une classe spéciale à l'usage des enfants retardés de 6 à 11 ans va être ouverte, mais ce qui en fera la particularité, c'est que pour les leçons de géographie, d'histoire, de sciences, on aura recours à des projections lumineuses et au cinématographe.

Je suis étonné pour mon compte qu'à Genève, nul n'ait songé à s'adjoindre ce merveilleux moyen que constitue l'écran, dans l'enseignement.

On a laissé carte blanche aux propriétaires d'établissements cinématographiques pour présenter à la jeunesse les images qu'il leur plaisent de présenter.

Indistinctement on sert, soit à la jeunesse, soit à l'âge adulte, un programme de spectacle identique.

Or, comme les goûts du public guident en quelque sorte les directeurs de ces établissements, dans le choix des vues offertes; comme d'autre part, le goût du public est plutôt porté vers certains films où la morale n'a rien à gagner mais tout à perdre, il devait arriver un jour ce qui arriva. La police dû s'en mêler, et interdire aux enfants l'accès des cinématographes, ou tout au moins édicter certaines mesures restrictives en ce qui concerne la fréquentation de l'enfance aux spectacles de ce genre.

Je suis un chaud partisan du cinéma, mais à la condition que ce dernier tout en présentant au public un spectacle moralisateur, soit en même temps un délassement pour l'esprit, et un moyen d'éducation.

Jusqu'à ce jour, les chefs d'établissements de ce genre ont plutôt envisagé la question des recettes à encaisser.

Ce fut évidemment un tort. Mais il convient aussi de ne pas leur jeter la pierre.

Tout autre, à leur place eût agi de même, car étant donné la concurrence et les frais énormes à supporter, les directeurs de spectacles cinématographiques, il est évident que leur tendance sera toujours de présenter des films sensationnels faisant recette, plutôt que des films documentaires joués devant une salle vide.

Mais à côté de cela, il me semble que l'on pourrait très bien songer à la jeunesse et lui présenter un programme qui réunisse certains avantages tout en éliminant certains inconvénients, mais en laissant cependant un bénéfice rémunérateur convenable au directeur assez avisé pour tenter l'expérience.

Nos écoles vont se fermer le samedi et le dimanche.

Voilà deux longues journées à remplir pour les enfants.

Beaucoup d'entre-eux sont complètement abandonnés à la rue, du fait que le père ou la mère travaillent en atelier, le samedi tout au moins.

Nos directeurs de cinémas ne pourraient-ils pas instituer pour l'après-midi du samedi et peut-être aussi pour celui du dimanche, un spectacle réservé à l'enfance, dont le programme approuvé par l'autorité de police serait accessible à nos enfants, à des prix tout à fait réduits?

Et si cela n'est pas possible, soit pour des raisons techniques, soit pour des motifs d'ordre financier, nos autorités soit cantonales, soit municipales, ne devraient-elles pas intervenir et créer de tels spectacles?

Nous disposons de locaux assez vastes dans la plupart de nos édifices scolaires pour n'avoir pas besoin d'en créer ou d'en louer ailleurs.

Il serait certainement possible de faire quelque chose à peu de frais, j'en suis persuadé!

Attendra-t-on d'être distancé dans cette voie par d'autres villes de Suisse ou de l'étranger?

Non, je l'espère.

Genève compte assez d'hommes d'initiative et de philanthropes à qui il suffira de signaler ce nouveau champ d'activité pour qu'immédiatement quelque chose soit tenté!

Ce sera la tranquillité pour beaucoup de parents, et la joie pour beaucoup d'enfants déshérités.



PROTEA

